

Cours n 06 : Plan de gestion des espaces verts dans la ville

Plan de cours

- introduction
- Définition
- Dispositifs de cette gestion
- Conception et objectifs d'un plan de gestion des espaces verts :

Introduction

Le concept de gestion différenciée est né parallèlement avec la notion de développement durable. Le début des années 70 a été le point de départ des préoccupations environnementales et de la nouvelle demande sociale de nature en ville.

Définition :

« La gestion différenciée (parfois qualifiée de « gestion harmonique », « gestion raisonnée durable », « gestion évolutive durable », « gestion raisonnable » selon les villes) est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Dispositifs de cette gestion

- une connaissance exacte de ce patrimoine
- protocoles de gestion adaptés aux types de milieux (application d'un code qualité)
- un plan de formation pour les agents, techniciens et les responsables
- un engagement politique clair qui s'inscrit dans la perspective de développement durable
- une communication efficace auprès du public

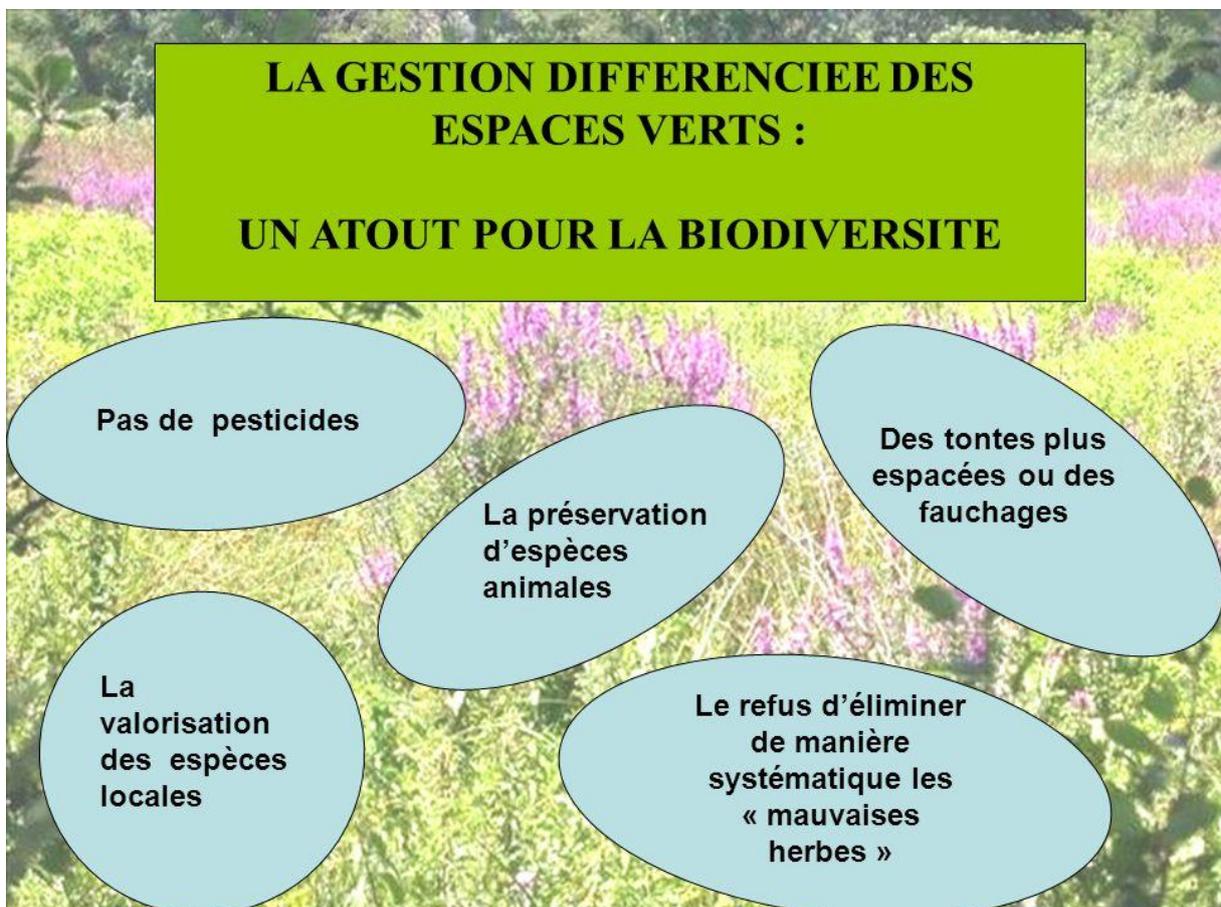
Conception d'un plan de gestion des espaces verts :

Trois étapes sont nécessaires pour élaborer le plan :

- Faire l'inventaire des espaces verts
- Elaborer le code qualité
- Appliquer le code qualité

Objectifs :

- s'approcher très étroitement d'une gestion durable des espaces verts.
- induit des changements d'organisation dans les services des espaces verts.
- Le coût moins cher qu'une gestion traditionnelle
- permettre de mieux prendre en compte les préoccupations environnementales.



- La gestion différenciée des espaces publics sont également gérés "Différencié" signifie que l'entretien de l'espace ne se fera pas de la même façon partout mais sera réalisé en fonction d'objectifs donnés à certaines zones de l'espace cela va permettre de varier et donner une mosaïque des espaces verts dans le tissu urbain avec une utilisation rationnelle qui respecte la nature que l'urbanisme excessif et non réfléchi ne cesse de la dégrader et faire disparaître de nos territoires
- La gestion différenciée des espaces verts elle fait rassembler deux types le premier l'espace naturel (zones humides, forêts, etc.) et le second les espaces créés par l'homme (espaces verts comme bordures de routes, ronds-points, jardins municipaux, etc.) y compris les jardins des particuliers (habitants)
- la gestion différenciée fait également référence à d'autres pratiques comme la mise en place de prairies, la récupération d'eau de pluie.